



## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 19 JANVIER 2018 -

### DÉCISION N° 18 - 01 - 006

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 18 décembre 2017 s'est réuni le 19 janvier 2018 à partir de 9 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Bernard Philibert (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)
- Claude Liogier (membre du bureau)

#### **Décision 6 : La convention pour la mise à disposition des infrastructures du centre d'incendie et de secours de Roanne au profit de la Gendarmerie.**

La gendarmerie de Roanne a sollicité le SDIS afin de pouvoir bénéficier des infrastructures de la caserne à des fins d'entraînement de ses unités composant l'escadron mobile et la compagnie de gendarmerie de Roanne.

Cette mise à disposition concernerait l'ensemble des infrastructures sportives et techniques et serait soumise à une demande écrite préalable auprès du chef de la compagnie roannaise afin de ne pas perturber l'activité du centre d'incendie et de secours.

Elle pourrait être conclue pour une durée de 3 ans et serait consentie à titre gratuit.


**Vu le rapport présenté par le Président,  
Le bureau prend la décision suivante :**

**Article unique :**

Le bureau du conseil d'administration approuve le projet de convention pour la mise à disposition des infrastructures du centre d'incendie et de secours de Roanne au profit de la Gendarmerie et autorise le Président à signer le document joint en annexe.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie et de secours  
de la Loire



Bernard PHILIBERT